



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORSE DU SUD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2A-2018-029

PUBLIÉ LE 8 MARS 2018

Sommaire

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

2A-2018-03-01-002 - Arrêté portant subdélégation de signature pour l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses imputées sur les programmes du budget de l'Etat (4 pages)

Page 3

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

2A-2018-03-01-002

Arrêté portant subdélégation de signature pour l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses imputées sur les programmes du budget de l'Etat



PREFET DE LA CORSE-DU-SUD

*Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Service : Secrétariat Général*

**Arrêté n° 2A-2018-03-01- du 1^{er} mars 2018
portant subdélégation de signature pour l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire des recettes
et des dépenses imputées sur les programmes du budget de l'État**

Le directeur départemental des territoires et de la mer de Corse-du-Sud

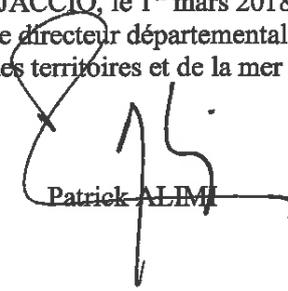
- Vu** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
 - Vu** la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;
 - Vu** le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'État ;
 - Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles
 - Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
 - Vu** l'arrêté préfectoral n° 2010-0017 du 11 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud ;
 - Vu** le décret du Président de la République du 21 avril 2016 nommant M. Bernard SCHMELTZ en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
 - Vu** l'arrêté du Premier ministre du 7 juillet 2011 portant nomination de M. Patrick ALIMI, attaché hors classe, directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud ;
- l'arrêté préfectoral n° 2A-2017-12-01-002 du 1^{er} décembre 2017 portant délégation de signature
- Vu** à M. Patrick ALIMI, directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud ;

ARRETE

- ARTICLE 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick ALIMI, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté n° 2A-2017-12-01-002 du 1^{er} décembre 2017 par M. le Préfet est subdéléguée à :
- M. Joël MARQUE, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, directeur départemental adjoint
 - M. Riyad DJAFFAR, administrateur principal des affaires maritimes, directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral
 - M. Jean-Noël LARRE, attaché hors classe, adjoint aux directeurs

- ARTICLE 2** : Subdélégation de signature est donnée aux chefs de service et aux chefs d'unité désignés dans le tableau ci-dessous, et à leurs intérimaires nommément désignés dans une décision d'intérim, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :
- les engagements des dépenses des marchés à procédure adaptée juridiques matérialisés par des bons et lettres de commande
 - les attestations de service fait des dépenses de toute nature
 - les propositions d'émission de titres de recettes.
- ARTICLE 3** : Subdélégation de signature est donnée à Mme Isabelle FERRER, secrétaire générale, et en cas d'absence à Mme Marie-Catherine PIERACCINI, adjointe à la secrétaire générale, à l'effet de signer les pièces comptables relatives à :
- la réception des autorisations d'engagement (AE et des crédits de paiement (CP)
 - l'affectation, l'engagement, les états liquidatifs de dépense et les mandatements des dépenses
 - l'émission des titres de perception.
- ARTICLE 4** : Subdélégation de signature est donnée à Mme Magali ORSSAUD, chef du service risques, eau, forêt, à l'effet de signer les pièces comptables relatives à l'engagement et à l'ordonnement des dépenses imputées sur le compte 461-74 au titre de l'article 128 de la loi n° 2003-1311 du 30 décembre 2003 modifié.
- ARTICLE 5** : La signature des agents habilités en vertu des articles 2, 3, 4 ci-dessus, sera accréditée auprès du comptable assignataire des opérations de recettes et de dépenses.
- ARTICLE 6** : Les dispositions de l'arrêté n° 2A-2017-12-04-008 du 4 décembre 2017 portant subdélégation de signature pour l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses imputées sur les programmes du budget de l'État sont abrogées.
- ARTICLE 7** : Le secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud et le directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Corse-du-Sud.

AJACCIO, le 1^{er} mars 2018
Le directeur départemental
des territoires et de la mer


Patrick ALIMI

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE CORSE DU SUD
SERVICE BENEFICIAIRE : DDTT02A02A
TABLEAU ANNEXE DES SUBDELEGATIONS DE SIGNATURE

SERVICE	UNITE	NOMS DES AGENTS (fonction)	BOP	NATURE DES HABILITATIONS			
				ENGAGEMENT JURIDIQUE	CONSTATATION DE SERVICE FAIT		
				PIECE DE LIQUIDATION DE LA DEPENSE			
SECRETARIAT GENERAL	CONSEIL DE GESTION ET MODERNISATION	Isabelle FERRER Secrétaire Générale	Tous BOP	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	
		Marie-Catherine PIERACCINI Adjointe SG	Tous BOP	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	
		Dominique d'ORNANO Chef d'Unité	Tous BOP	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	
		Lydie BRANDEL Gestionnaire financière	Tous BOP	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	333 - 217 - 205 - 207 203 - 215 - 113 - 149 181 - 135 - 724	
	MOYENS GENERAUX	Jean-Joseph PRUNETTI Chef d'Unité	333-01 333-02 217		333-01 333-02 217		
		Pascal CABUY Responsable travaux	333-01 333-02 217		333-01 333-02 217		
	INFORMATIQUES RESEAUX	Daniel LASBOUYGUES Chef d'Unité	333-01		333-01		
		Nicolas FRADIN Chef de Service	206 - 903 333-01	206 - 903	206 - 903 333-01	206 - 903	
	SERVICE ECONOMIE AGRICOLE	HABITAT RENOVATION URBAINE	Dominique BOURDELON Chef de Service	113 - 135 333-01	113 - 135	113 - 135 333-01	113 - 135
			Ghyslaine DEGRAVE Chef d'Unité	135 333-01	135	135 333-01	
PLANIFICATION		Marie-Celine ALFONSI Chargée de Mission Localit' Social	135	135	135		
		Cédric BOUYRIE Chef d'Unité	333-01		333-01		
AFFAIRES JURIDIQUES		PILOTAGE A.D.S.	333-01		333-01		
		Gilles CARCAGNO Chef d'Unité	333-01		333-01		

SERVICE RISQUES EAU - FORET	POLICE DE L'EAU MISE	Magali ORSSAUD Chef de Service	113 - 149 - 181 215 - 205 333-01	113 - 149 -181 215 - 205 333-01	113 - 149 -181 215 - 205
	RISQUES	Sylvain LAUX Chef d'Unité	333-01	333-01	
	QUALITE DES EAUX POLMAR	Patrick THOMAS-PANTALACCI Chef d'Unité	333-01	333-01	
	FORETS D.F.C.I.	Edouard HERAUD Chef d'Unité Philippe OLLANDINI Chef d'Unité	333-01 333-01	333-01 333-01	
SERVICE D'APPUI AUX TERRITOIRES		EDOUARD BRODHAG Chef de Service	207 - 309 333-01	207 - 309 333-01	207 - 724 333-01
	EDUCATION ROUTIERE	Rodolphe RAVEAU Chef d'Unité	207 333-01	207 333-01	207 Commande d'un montant maximum de 2000 euros
	BATIMENT	Nathalie BOUETTE Chef d'Unité	309 333-01	724 333-01	
	PROJET	Guillaume DEBIEN Chef d'Unité	333-01	333-01	
SERVICE DE LA MER ET DU LITTORAL		EMMANUEL ROSSI Chef de Service	203 - 205 113 - 135 333-01	203 - 205 113 - 135 333-01	203 - 205 113 - 135
	CONTRÔLE ET POLICE	Jean-Michel PIQUES Chef d'Unité Frédéric ROSE Contrôleur de Police	205 333-01 205	205 333-01 205	205 Commande d'un montant maximum de 2000 euros
	DOMAINE PUBLIC MARITIME	Maryline TOMASI Chef d'Unité	113 333-01	113 333-01	113 Commande d'un montant maximum de 2000 euros
	ACTIVITES MARITIMES ET LITTORALES	Claire LOZACHMEUR Chef d'Unité	333-01	333-01	
MISSION PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE		Camille FERAL Chef de la mission	113 333-01	113 333-01	113
		Didier DESMERGERS Chef de la mission	333-01	333-01	
MISSION CONNAISSANCE DES TERRITOIRES		Christophe MASSE Adjoint au Chef de la Mission	333-01	333-01	
PSI-GA-PAIE Pôle Support Intégré - Gestion Administrative Paie		Marie-France DUHAMEL Responsable du PSI	217	217	217 relatif aux dépenses de personnel